

Appel national en faveur de l'innovation

Dans le monde qui vient, la place de la France et de l'Europe dépendra de leur capacité à créer, à innover, à faire émerger des concepts, des services et des produits nouveaux.

Or, dans la course mondiale de l'innovation qui s'est engagée et qui va en s'accéléralant, les laboratoires et les entreprises européennes ne concourent pas à armes égales avec leurs homologues américains, chinois ou japonais, qui bénéficient sur leur marché de brevets de trois à cinq fois moins chers.

Le système du brevet européen repose sur des règles d'un autre âge, contraignant le déposant à traduire l'intégralité du brevet dans la langue de chaque pays où il souhaite obtenir la protection. Avec l'ouverture des pays de l'Est de l'Europe et l'explosion du nombre de pays adhérents à l'Office Européen des Brevets, (32 pays, 27 langues), le coût de dépôt d'un brevet européen est devenu au fil du temps un obstacle insurmontable. Conséquence concrète : 40 % des PME industrielles françaises déclare renoncer à déposer au niveau européen du fait d'un coût trop élevé.

Signé en 2000, dans la droite ligne de la stratégie de Lisbonne, le protocole de Londres offrait pourtant une chance inespérée pour l'Europe, et plus particulièrement pour la France. Cet accord international prévoyait la suppression de l'obligation de traduction intégrale, pour tout brevet déposé dans l'une de ces trois langues : le français, l'allemand et l'anglais.

L'accord international a été ratifié par nos principaux partenaires. Pour qu'il entre en vigueur, seule manque désormais la ratification par la France.

Celle-ci a depuis six ans été retardée par le développement d'une polémique sur la francophonie. Les opposants au protocole estiment que l'instauration de trois langues officielles est un premier pas vers le « tout-anglais » et l'abandon du français. Il s'agit d'un grave contresens, comme l'atteste le Président français de l'Office Européen des Brevets, Alain Pompidou. Car les principes de l'accord de Londres sont au contraire une protection et un encouragement pour tous ceux qui déposent des brevets en français, en France mais plus généralement dans le monde francophone. Par ailleurs, il est difficile de comprendre en quoi le système actuel serait favorable à la France, alors que sa part dans les dépôts européens a chuté de 9 % à 6 % en moins de quinze ans.

Il semble plutôt que la francophonie ait servi de paravent à ceux qui souhaitent préserver la rente que leur offre le système actuel de traduction.

Depuis un an, les parlementaires, de droite comme de gauche, se sont prononcés à six reprises en faveur de la ratification. Le conseil constitutionnel, par sa décision du 29 septembre 2006, a confirmé la validité du protocole de Londres, au regard de la constitution française.

Désormais, plus rien ne s'oppose donc à la ratification du protocole de Londres.

Reprenant le combat mené depuis six ans par des chercheurs, des responsables économiques et des parlementaires, **nous lançons aujourd'hui un appel national en faveur de l'innovation et demandons solennellement au Président de la République, Jacques Chirac, l'inscription immédiate du protocole de Londres à l'ordre du jour du Parlement français.**

**Signez l'Appel national en faveur de l'innovation en écrivant à l'adresse :
appelinnovation@yahoo.fr**

Principaux signataires de l'appel national en faveur de l'innovation

Jean-Michel Fourgous	Député des Yvelines, Rapporteur du budget de la recherche à l'Assemblée nationale, co-Président du groupe de députés <i>Génération Entreprise</i>
Richard Yung	Sénateur représentant les Français hors de France, spécialiste des questions de propriété industrielle
Olivier Dassault	Député de l'Oise, co-Président du groupe de députés <i>Génération Entreprise</i>
Robert Badinter	Sénateur des Hauts de Seine, ancien Garde des sceaux
Catherine Tasca	Sénatrice des Yvelines, ancienne Ministre déléguée à la francophonie, ancienne ministre de la culture et de la Communication
Christian Pierret	Ancien Ministre délégué à l'Industrie, aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation
Jean-Michel Dubernard	Député du Rhône, Président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale
Nadine Morano	Députée de Meurthe-et-Moselle, Déléguée générale à l'UMP au monde du travail
Claude Goasguen	Député de Paris, Ministre de la réforme de l'état, de la décentralisation et de la citoyenneté
Eric Woerth	Député de l'Oise, ancien Secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat
François Guillaume	Député de Meurthe et Moselle, ancien Ministre de l'agriculture
Edouard Brézin	Président d'honneur de l'Académie des Sciences
Catherine Bréchnac	Présidente du CNRS
Christian Bréchet	Président de l'INSERM
François Guinot	Président de l'Académie des Technologies
Laurence Parisot	Présidente du MEDEF
Jean-François Roubaud	Président de la CGPME
Charles Beigbeider	Président de POWEO, Président d'honneur de CroissancePlus
Geoffroy Roux de Bézieux	Président de CroissancePlus
Georges de Monestrol	Président de la FNAFI (Fédération Nationale des Associations Françaises d'Inventeurs)
Jean-François Bernardin	Président de l'AFCCI Association française des chambres de commerce et d'industrie
Philippe Pouletty	Président d'honneur de France Biotech
Sophie de Menthon	Présidente d'ETHIC (Entreprises à Taille Humaine, Indépendantes et de Croissance)
Frank Dangeard	Président-Directeur Général de Thomson
Claude Birraux	Député de Haute-Savoie, Vice-Président de l'OPESET (l'Office Parlementaire de l'Evaluation des Choix Scientifiques et techniques)
Christian Blanc	Député des Yvelines
André Santini	Député UDF des Hauts de Seine
Gilles Carrez	Député du Val de Marne, Rapporteur Général de la commission des Finances de l'Assemblée nationale
Pierre Lasbordes	Député de l'Essonne, Vice-Président de l'OPESET (office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques)
Pierre Lequiller	Député des Yvelines, Président de la délégation de l'Assemblée nationale pour les questions européennes
Alain Madelin	Député d'Ile-et-Vilaine, ancien Ministre des Finances
Hervé Novelli	Député de l'Oise
Valérie Pécresse	Député des Yvelines
Laurent Wauquiez	Député de la Haute-Loire